



1 Impasse de Malaval - lieu dit Meymac
43150 LE MONASTIER / GAZEILLE



04 71 03 88 90



foyermeymac@asea43.org



www.asea43.org

Le Foyer de Vie de Meymac

■ Pôle Handicap Adultes



PRESENTATION

Dans un cadre verdoyant et paisible, le foyer d'hébergement est situé sur la Commune du Monastier-sur-Gazeille, au lieu-dit Meymac. Le site de Meymac permet un accueil dans différents lieux de vie :

- La Maison : 14 chambres
- Le Mézenc : 33 chambres
- Le Transit : 4 chambres en colocation
- Les studios : 6 logements individuels

LES MISSIONS

• L'HEBERGEMENT PERMANENT

- 18 résidents sont accueillis en hébergement permanent toute l'année. Chaque personne dispose d'une chambre individuelle à personnaliser et meubler selon ses souhaits (lit, téléviseur, ordinateur).

• L'ACCUEIL DE JOUR

- 3 personnes sont accueillies du Lundi au Vendredi. Selon les places, elles peuvent venir une à cinq fois par semaine. L'accueil de jour propose un accompagnement individualisé aux personnes et un soutien aux aidants.

LES RESIDENTS

Certains résidents sont d'anciens travailleurs de l'ESAT, d'autres n'ont jamais travaillé ou sont issus d'autres structures.

Ils viennent majoritairement des Départements de la Haute-Loire et de la Loire.

L'EQUIPE

La proximité géographique avec le foyer d'hébergement et l'ESAT amène un partage de certaines fonctions.

31 Personnes interviennent dans le fonctionnement du Foyer de Vie : l'équipe administrative, l'équipe d'entretien et de maintenance, les équipes éducatives et médicales, l'équipe hôtelière et les surveillants de nuit.

LES ACTIVITES

Les personnes accueillies disposent de bonnes capacités physiques. Toutefois l'équipe doit conjuguer entre fatigabilité et maintien des acquis.

Des activités variées sont proposées aux résidents tous les après-midi. Elles nécessitent une inscription et un engagement de plusieurs mois.

- **Activités à vocation artistique** : dessin, vannerie, mosaïques, chant, mandala, création de journal

- **Activités favorisant l'inclusion et le partage** : participation aux « Petits déjeuners Trisomie 21 », Téléthon, engagement dans la démarche de développement durable (tri sélectif), ferme pédagogique, bibliothèque, entretien des véhicules...

- **Activités sportives** : une éducatrice sportive du Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA) intervient 2 après-midi par semaine et propose des activités diverses : motricité, jeux de ballons, sarbacane, gym douce...

Si les activités ont lieu généralement l'après-midi, le « temps éducatif » prend toute sa place dans le quotidien s'inscrivant dans le maintien ou le développement de l'autonomie : faire son lit, ranger son espace personnel, participer aux tâches collectives, respecter le cadre des repas...

LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LE REFERENT

Chaque résident bénéficie tout au long de son accueil d'un accompagnement adapté à ses besoins. L'équipe est respectueuse du rythme de chacun et l'accompagnement personnalisé : heure de levée, coucher, accompagnement aux tâches de la vie quotidienne. Les objectifs et attentes sont différents selon les résidents. Ils prennent en compte leur âge, leurs capacités et leur projet personnalisé.

Chaque personne bénéficie d'un « référent » au sein de l'équipe éducative qui est garant de la mise en œuvre et du suivi du projet personnalisé. C'est l'interlocuteur privilégié du résident et de ses proches.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Les équipes sont très attentives à entretenir des liens réguliers avec les familles : téléphone, mail, rencontre, réunion de projet personnalisé, repas des familles...

LA PROCEDURE D'ACCUEIL

Toute personne adulte en situation de handicap, disposant d'une certaine autonomie et ne nécessitant pas de soins importants et quotidiens, peut prétendre à une admission au foyer de vie de Meymac, sous réserve d'avoir une orientation de la MDPH mentionnant « orientation vers un foyer de vie/occupationnel ». Une visite est proposée à l'issue de laquelle le dossier d'admission est remis par le responsable de service.

Une période de stage de 3 mois est proposée dès qu'une place est vacante.